



Bail et changement indice

Par **Olivier B**, le **23/12/2020** à **20:47**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un bien sous bail commercial, acquis le 30/06/2020.

Ce bien a fait l'objet d'un bail commercial de 9 ans avec loyers indexés sur l'**ICC** jusqu'au 14/08/2017.

Depuis le bail commercial est reconduit par tacite reconduction (conditions à l'identique) et renouvelé annuellement jusqu'à ce jour.

Dernièrement, je me suis rendu compte que le gestionnaire n'indexait pas les loyers sur l'ICC mais plutôt l'**IRL**.

Il semblerait même que ce changement d'indice soit une décision unilatérale de sa part sans information préalable...

Puis-je demander que les loyers servis depuis la date d'acquisition soient indexés en application de l'ICC comme prévu au bail initial ?

En vous remerciant par avance pour votre réponse,

Cordialement

Par **Zénas Nomikos**, le **24/12/2020** à **12:21**

Bonjour,

à toutes fins utiles : <https://www.insee.fr/fr/information/1300602>